

Nos chers défunts

Zos bienfaiteurs

SA GRANDEUR MGR. Z. RACICOT, Evêque-auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Montréal.

Nos abonnés.

Appleby Corner : Raoul Beauchamp.—*Bécancour* : M. Joseph Beuchêne.—*Bellows Falls* : Prosper St Laurent.—*Bois-Blanc* : Dlle M. Bernèche.—*Byng Inlet* : Dlle Alma Lauzon.—*Dalhousie, N. B.* : Mlle Marie Laetitia Giguère.—*Grand'Mère* : Mde Jean-Bte. Caron.—*Grondines Ouest* : Mde Vve Edouard Trottier.—*Loretteville* : Mlle Marie-Anne Quinn.—*Montréal* : M. Napoléon Marcoux.—*Pointe à Pic* : Mde Honorat Gagnon.—*Québec* : Mde Adéla Prémont.—Mr Edmond Bussières; Joseph Frédéric.—*Ste Anne de la Pérade* : George Laquerre, Onésime Trottier, Dame Veuve Côme Bigné, Dame J. Leduc.—*St Georges Est* : Dame Ludger Bolduc.—*St Michel de Belle* : M. Joseph Turgeon.—*St Paulin* : Dame Rémi Roy; Dame Jean Plante.—*St Pierre les Becquets* : M. Philippe Tousignant.—*St Tite* : M. Joseph Richard.—*St Ursule* : Mde Euclide Béland.—*Sillery* : Rvde Sr St François de Borgia.—*Trois-Rivières* : Mlle Blandine Veillet e.—*Warwick* : Mde Omer Boutin.—*Westbrook* : Onésime Carig an.

INDULGENCE PLENIERE "TOTIES QUOTIES".

Par un décret du S. Office, en date du 25 juin 1914, le Pape Pie X a daigné accorder, pour le 2 novembre de chaque année, que les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront une église ou un oratoire public ou semi-public et y prieront aux intentions du Souverain Pontife, puissent gagner à chacune de ces visites une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire seulement.

PRIVILEGE EXTRAORDINAIRE

Tous les prêtres, le jour de la Commémoration solennelle des fidèles défunts, pourront célébrer trois messes avec cette condition qu'ils pourront déterminer eux-mêmes l'intention d'une de ces messes et en percevoir l'honoraire; que la seconde sera appliquée aux suffrages de tous les fidèles défunts; que la troisième sera célébrée aux intentions du Souverain Pontife. (Constitution de la Congrégation des Sacrements, en date du 10 août 1915).

Donnez donc en ce jour, où l'Eglise pleurante
Fait entendre pour eux une plainte touchante,
Pour calmer vos regrets, peut-être vos remords,
Donnez, du souvenir ressuscitant la flamme,
Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
Ces doux parfums du Ciel qui consolent les morts.

(CREMAZIE).